

UN BARREAU DYNAMIQUE

publié le **02/02/2018**, vu **36 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHOU](#)

Un Barreau est particulièrement en pointe sur la question du numérique mais également sur la défense des confrères.

Un Barreau est particulièrement en pointe sur la question du numérique mais également sur la défense des confrères.

C'est le premier barreau en Europe à s'être doté d'un système de justice prédictive et à avoir conclu un partenariat avec une start-up dénommé « PREDICTICE ». Les avocats sont directement impliqués puisqu'ils proposent des améliorations du système. En même temps, il souhaite mettre en place un open data non-anonymisé entre avocats et magistrats. Cela rassemblerait toutes les décisions de justice disponibles et il pourrait être exploité avec un logiciel conçu à cet effet.

Ce Barreau considère que les éléments d'identification dans une décision sont des données utiles. Ainsi, et à juste titre, son Bâtonnier indique, dans un récent entretien donné à la Gazette du Palais (mardi 16 janvier 2018) que, parfois, un revirement de jurisprudence ne tient pas aux modifications législatives ou à une nouvelle position de la Cour de Cassation, mais à un simple changement de composition du tribunal ou de la Cour. Il faut donc les noms des professionnels du droit.

Ce Barreau a aussi créé un site dénommé « Réussirsondivorce.fr ». Il s'agit naturellement du divorce sans juge. Le site fournit les informations utiles, les coordonnées des avocats formés à cette procédure. C'est un réel succès puisque le site enregistre plus de 10.000 visites mensuelles.

Il a également lancé la « grande consultation » avec tous les barreaux de sa région, c'est-à-dire un week-end de consultations gratuites et en 48 heures, ils ont délivré plus de 5.000 consultations. Avec les juristes d'entreprise de la région, il a créé un Prix de l'innovation. En même temps, le barreau est attentif à la défense des confrères et notamment du barreau pénal. Comme l'indique le Bâtonnier « si le Bâtonnier n'est pas là pour protéger ses confrères pénalistes dans l'exercice pur, et parfois dur, des droits de la défense, il n'y a personne pour le faire à sa place ».

Maintenant, comparez avec ce que votre bâtonnier et votre Ordre font !

Michel BENICHOU